

Pourquoi dire NON !

au projet de 62 éoliennes géantes en baie de St-Brieuc
lors de l'enquête publique qui commence le 4 août jusqu'au 29 septembre

Parce que ce serait le saccage environnemental de la baie de Saint-Brieuc

Les 62 éoliennes seraient édifiées sur 7500 hectares de haute valeur patrimoniale sur le plan des habitats et des espèces comme l'attestent les nombreux classements protégeant la baie ; sur un axe majeur d'oiseaux migrateurs ; en zone de pêche côtière incluant le gisement classé de coquilles St-Jacques. La navigation, professionnelle ou de plaisance, serait radicalement perturbée.

Parce que les éoliennes industrialiseraient irrémédiablement le paysage de Bréhat à Cancale

La qualité de vie et la réputation touristique de la baie sont fondées sur la beauté de ses paysages marins naturels protégés par la loi. La réglementation impose des restrictions drastiques à la population en matière de construction le long du littoral (Loi littoral, PLU, SCOT, etc...).

Parce que les éoliennes, en 1 an, produiraient à peine 1 journée de la consommation électrique française

Les 62 éoliennes ne produiraient d'électricité que pendant 1/3 du temps, lorsqu'il y a du vent. Il faudra continuer à utiliser des usines thermiques classiques pendant 2/3 du temps. L'électricité produite, non pilotable, sera injectée sur le réseau national et international.

Parce que ce projet constitue une aberration économique et financière, au profit d'Ailes Marines

L'électricité produite par Ailes Marines sera près de 4 fois plus chère que l'électricité classique. Pour compenser cet énorme surcoût, Ailes Marines sera subventionnée par une taxe payée par les consommateurs (CSPE), qui devrait entraîner le doublement du prix de l'électricité en France dans les prochaines années.

Parce que les créations d'emplois annoncées en Côtes d'Armor ne sont pas confirmées

Tels les 140 emplois au port de maintenance St-Quay-Portrieux. Ailes Marines a déclaré que ce port ne serait pas nécessaire pendant la construction. AREVA a abandonné la filière de l'éolien. Cette industrialisation de l'espace maritime public se fait au dépend de l'économie des Côtes d'Armor, des populations riveraines, des marins pêcheurs.